

SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE À PROPOS DU REMPLACEMENT DE CHAUFFAGES

Environ 50% des bâtiments de notre commune sont encore chauffés aux énergies fossiles (gaz et mazout) et sont les sources principales d'émissions de CO² sur le territoire communal. Le remplacement de ces systèmes de chauffage constitue donc un enjeu majeur en regard des enjeux énergétiques et climatiques et des objectifs d'émissions de CO² à horizon 2040.

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie, le remplacement des chaudières à combustible fossile doit faire l'objet d'une réflexion globale sur le bâtiment et son système de chauffage. Les options sont nombreuses et pour mieux comprendre ce contexte et répondre à vos interrogations, nous vous convions à une séance d'information publique le

jeudi 9 novembre 2023 à 19h30 à la salle de gymnastique de Saint-Sulpice

M. Steve Michaud (responsable de la gestion énergétique des bâtiments au service cantonal de l'énergie et de l'environnement) présentera la nouvelle loi cantonale sur l'énergie et M. Damien Bertschy (délégué à l'énergie de la commune de Val-de-Travers) présentera le programme «Chauffez renouvelables» qui vise à guider les propriétaires dans leur démarche de remplacement de chauffage.

Pour faciliter l'organisation, nous vous remercions si possible d'annoncer votre présence au 032 886 43 77 ou par courriel à l'adresse suivante: energie.vdt@ne.ch •

WEEK-END PORTES OUVERTES CULTURE

Après le succès de l'édition 2022, les actrices et acteurs culturels du Vallon vous donnent rendez-vous pour un nouveau week-end portes ouvertes les 4 et 5 novembre prochain : des trains, une prison dans un théâtre, des dentellières, des montres chinoises, de l'asphalte et bien d'autres activités encore qui seront pour la plupart gratuites, pour le simple plaisir de découvrir et partager ses passions. Plus de renseignements sur www.myvaldetravers.ch, rubrique « Actualités ». •

CULTURE

L'ARCHANGE DE FRED PERRIN, À MÔTIERS

Cette œuvre de l'artiste neuchâtelois Fred Perrin a été exposée durant la première édition de Môtiers Art en plein air en 1985. Achetée par le comité d'organisation, elle a ensuite été offerte à la commune de Môtiers qui l'a placée sur l'esplanade devant l'église.

Né en 1932, Fred Perrin est considéré depuis de nombreuses années comme l'un des principaux sculpteurs contemporains neuchâtelois. •



(19/24)

INFORMATIONS PRATIQUES

Avis de recrutement 2024 pour les communes de Val-de-Travers, de La Côte-aux-Fées et des Verrières

Les personnes valides (femmes et hommes dès 18 ans révolus) désirant être incorporées au sein du service de défense incendie et de secours du Val-de-Travers (SDIS) sont invitées à participer à la séance de recrutement qui aura lieu le

jeudi 2 novembre 2023 à 19h30 à la caserne du SDIS, rue du Collège 20 à Fleurier.

Lors de cette soirée, vous serez informé-e en détail sur l'organisation du SDIS et de ses différentes activités. Le SDIS et la population du Val-de-Travers ont besoin de vous !

Si vous ne pouvez pas assister à cette soirée, vous pouvez obtenir les renseignements et documents nécessaires auprès du dicastère de la protection de la population (Grand-Rue 38, 2108 Couvet), par téléphone (032 886 43 40) ou par courriel (ProtectionPopulation.VDT@ne.ch). Vous pouvez également consulter les sites suivants : www.sdis-valtra.ch et www.118-info.ch

Arrêté de circulation routière - Foire de Couvet 2023

La foire de Couvet aura lieu le vendredi 27 octobre prochain.

Par conséquent, un signal avec le texte «Interdiction générale de circuler à 2km excepté gare Couvet et Creux du Van» sera installé en face des Six-Communes à Môtiers.

La fermeture de la place des Halles s'arrêtera au pont de la place des Halles, au pont à la rue du Preyl 3 et à hauteur de la vitrine de la Boucherie Bohren.

L'avis de fermeture de la chaussée et l'arrêté de circulation sont disponibles sur www.val-de-travers.ch/page/arretes

Déneigement

Pour rappel, afin de faciliter le déneigement et de limiter au maximum le risque de dégâts aux clôtures durant l'hiver, les propriétaires riverains des routes communales sont priés d'abaisser les barrières et d'enlever les piquets. Comme le prévoit l'article 4.15 du règlement de police, du 30 septembre 2019, les propriétaires sont tenus de se conformer aux prescriptions du Conseil communal pour l'enlèvement de la neige dans les zones d'urbanisation. Ils doivent en outre débarrasser les toits, les trottoirs et les abords de leur maison si la circulation risque d'être entravée. Ils sont également tenus d'accepter la neige enlevée de la voie publique par le service des travaux publics.



ÉLECTIONS FÉDÉRALES DU 22 OCTOBRE – TOUS AUX URNES

Ce dimanche, nous élisons nos représentants au Conseil des États et au Conseil national !

Alors, toutes et tous aux urnes : vous pouvez voter par correspondance ou au bureau électoral le dimanche 22 octobre de 10h à 12h (Hôtel de Ville, rue du Temple 8, Fleurier).

Ensemble, faisons remonter le taux de participation et contribuons à la vie démocratique de notre pays ! •



ANNONCES

COURS DE MOBILITÉ «ÊTRE ET RESTER MOBILE»

Se déplacer de manière intelligente et sûre. Des expertes et experts des transports publics et des spécialistes de la police vous transmettent des informations et astuces pour faciliter votre mobilité quotidienne. Grâce à la théorie et aux exercices pratiques sur les distributeurs de billets, vous restez mobile de façon indépendante, à pied et avec les transports publics.

Informations pratiques

Date et horaire : mercredi 25 octobre 2023, de 13h30 à 17h

Lieu : Salle Fleurisia, rue du Pré 8, Fleurier

Inscription obligatoire jusqu'au 22 octobre 2023 auprès de :

Pro Senectute Arc jurassien, 032 886 83 39 ou prosenectute.delemont@ne.ch

La participation est gratuite !

MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet.

Plus d'informations : www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

ADRESSES

Boveresse – Rue du Quarre 7

Couvet – Rue du Quarre 31

Couvet – Rue du Nesser 3, 3a, 3b et 3c

Fleurier – Rue du Jet d'Eau 10

Môtiers – Rue du Château 4

Môtiers – Rue de la Golaye 6

DATES LIMITES OPPOSITION

13 novembre 2023

13 novembre 2023

13 novembre 2023

13 novembre 2023

6 novembre 2023

13 novembre 2023